

Abris de jardin Gamme éco / basic 18 mm

Bois résineux non traité, à lasurer

**MILLÉSIME
2010**



Caractéristiques

- En panneaux pré-montés 18 mm sur cadre 36 x 58 mm
- Plancher bois 18 mm sur solives 36 x 58 mm
- Toiture 18°, couverture bardeaux shinggles sur lambris bois
- Hauteur latérale : 210 cm
- Porte 75 x 184 cm avec serrure à cylindre 3 clés
- Livrés en kit avec visserie, sur palette filmée



TYPE DONON 18 MM.

Equipements de série :

- 1 porte
- 1 fenêtre basculante 56 x 90 cm
- 1 jardinière

Réf.	Dimensions	P.V. H.T.	P.V. T.T.C
1ABCH119	200 x 200 cm (porte mi-vitrée)	994,98	1190,00
1ABCH120	250 x 200 cm	1127,92	1349,00



TYPE SAINT DIÉ 18 MM.

Equipements de série :

- 1 double porte 160 x 190 cm
- 1 fenêtre basculante 56 x 90 cm
- 1 jardinière

Réf.	Dimensions	P.V. H.T.	P.V. T.T.C
1ABCH130	300 x 250 cm	1530,10	1830,00
1ABCH131	300 x 300 cm	1724,08	2062,00



Garage Remise Atelier

TYPE GUIRBADEN 18 MM.

Sans plancher, dalle béton à prévoir

Equipements de série :

Façade de 3 m.

- En façade : 1 porte basculante 224 x 188 cm
- Côté latéral : 1 porte mi-vitrée

Façade de 4 m.

- En façade : 1 porte basculante 224 x 188 cm + 1 fenêtre basculante 56 x 80 cm
- Côté latéral : 1 porte mi-vitrée

Réf.	Dimensions	P.V. H.T.	P.V. T.T.C
1ABCH181	300 x 500 cm	2412,20	2885,00
1ABCH182	300 x 600 cm	2710,70	3242,00
1ABCH188	400 x 600 cm	3160,53	3780,00

OPTIONS

Réf.	Désignation	P.V. H.T.	P.V. T.T.C
1	1ABCH010 Bûcher 1 m (abri 2 à 3 m)	250,83	300,00
2	1ABCH011 Bûcher 1 m (abri 3,5 à 5 m)	409,69	490,00
3	1ABCH021 Porte 75 x 184 cm avec clés	183,94	220,00
4	1ABCH032 Fenêtre ouvrante 56 x 90 cm	133,77	160,00

DÉCLARATION PRÉALABLE / PERMIS DE CONSTRUIRE

Un ABRI DE JARDIN, un garage, un carport, une pergola couverte sont des constructions à part entière et tous les règlements d'urbanisme sont applicables !

Une déclaration préalable est obligatoire :

pour toute installation d'une superficie ne dépassant pas 20 m².
pour toute implantation d'une habitation légère de loisir (HLL) démontable, destinée à une occupation temporaire, d'une superficie ne dépassant pas 35 m².

Dans tous les autres cas, un permis de construire est obligatoire, veuillez vous adresser à la mairie du lieu d'installation.

Simplifiez-vous les démarches... RUSTYLE vous propose la confection du dossier administratif, à vous ensuite de signer et de transmettre les documents en mairie ! (Consultez notre service commercial)

2

Abris tous styles sur mesures, consultez Rustyle 03 88 38 26 57

